

Préparation aux concours internes de catégorie A et B de la fonction publique

Les cours peuvent se tenir les lundi, mardi et mercredi de 17h à 19h.

Ils auront lieu en distanciel.

I. Culture juridique et administrative

– <i>Droit constitutionnel : institutions de la V^e République</i>	10 heures
– <i>Droit administratif</i>	30 heures
Les principes fondamentaux	
L'organisation administrative	
Les juridictions administratives	
Les actes : acte unilatéral et contrat administratif	
Le service public	
La police administrative	
Le contentieux de la légalité	
Le contentieux de la responsabilité	
– <i>Finances publiques</i>	18 heures
– <i>Droits et obligations des fonctionnaires</i>	10 heures
– <i>Questions européennes</i>	10 heures
– <i>Gestion des ressources humaines et management public</i>	10 heures
– <i>Grands principes du système éducatif</i>	10 heures
– <i>Culture numérique</i>	6 heures

II. Préparation méthodologique

– <i>Méthodologie des épreuves écrites — concours catégorie A</i>	20 heures
– <i>Méthodologie des épreuves écrites — concours catégorie B</i>	20 heures
– <i>Entretien avec le jury</i>	Suivi individualisé
– <i>Accompagnement RAEP</i>	Suivi individualisé

Contacts :

- pour les questions d'ordre pédagogique (programme, déroulement des enseignements, renseignements généraux sur la préparation) : quentin.ricordel@unilim.fr
- pour les questions d'ordre administratif (inscription, planning) : pascale.anglard@unilim.fr